

# De la crise au Pacte budgétaire et à la fuite en avant productiviste

Jean-Marie Harribey

2013

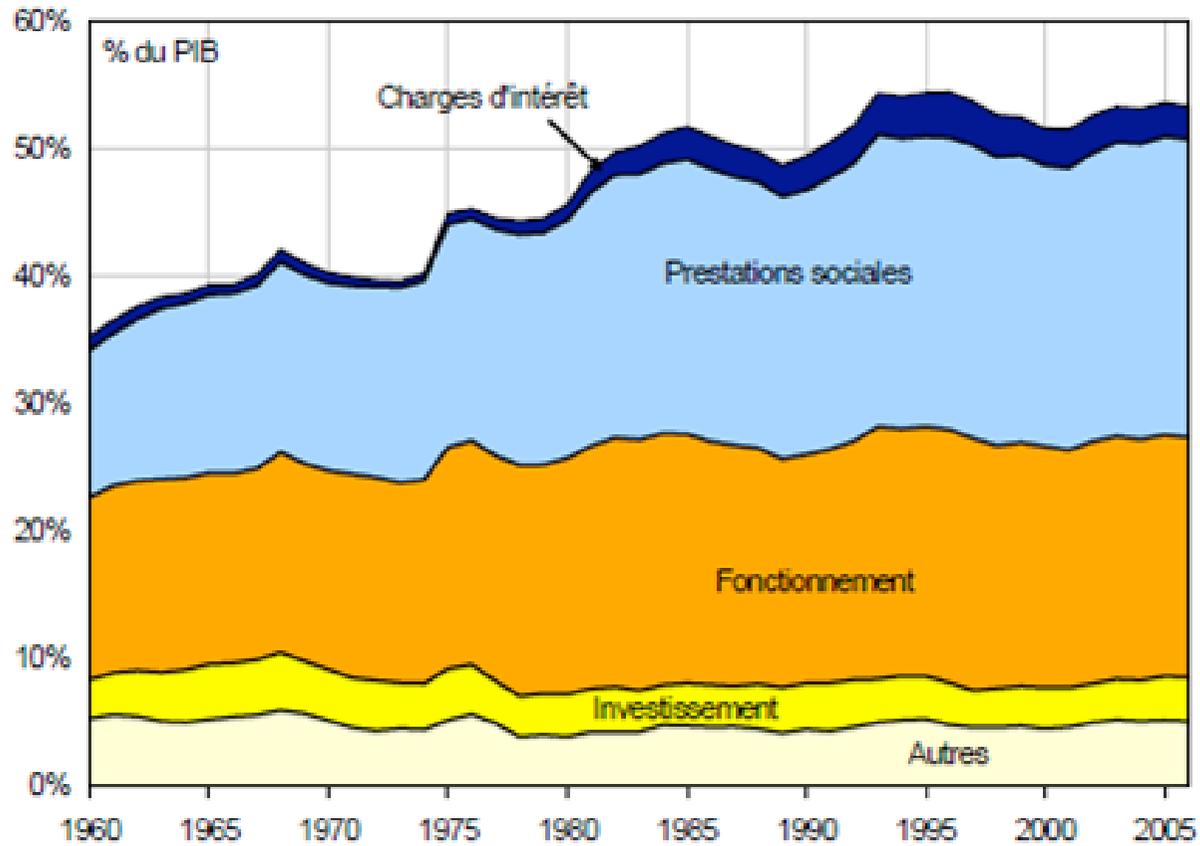
<http://harribey.u-bordeaux4.fr>

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey>

1. La crise n'est pas celle qu'on dit

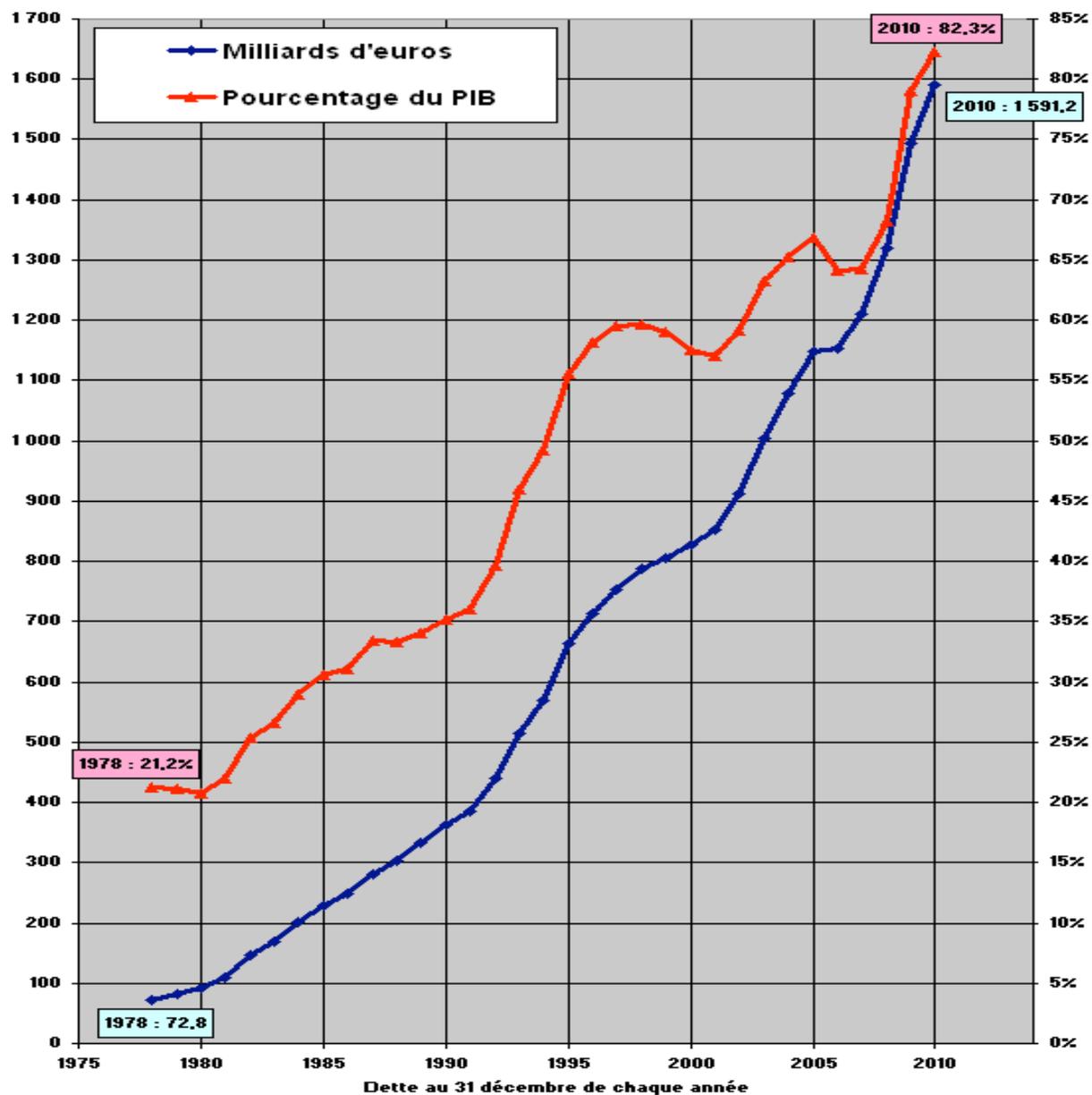
Source : *Trésor-éco*, n° 26, décembre 2007  
<http://www.tresor.economie.gouv.fr/file/326863>

**Graphique 1 : dépense publique dans le PIB**



Source : INSEE.

## Dette des administrations publiques au sens de Maastricht, France, 1978-2010



## Taux d'imposition marginal sur les revenus

<b>Pays</b>	<b>1986</b>	<b>2002</b>	<b>2007</b>
France	65 %	50 ,1 %	40 %
Allemagne	53 %	48,5 %	47,5 %
Belgique	72 %	55 %	50 %
Espagne	66 %	48 %	43 %
Italie	62 %	45,5 %	43 %
Pays-Bas	72 %	52 %	52 %
Royaume-Uni	60 %	40 %	40 %

## Taux d'imposition sur les sociétés

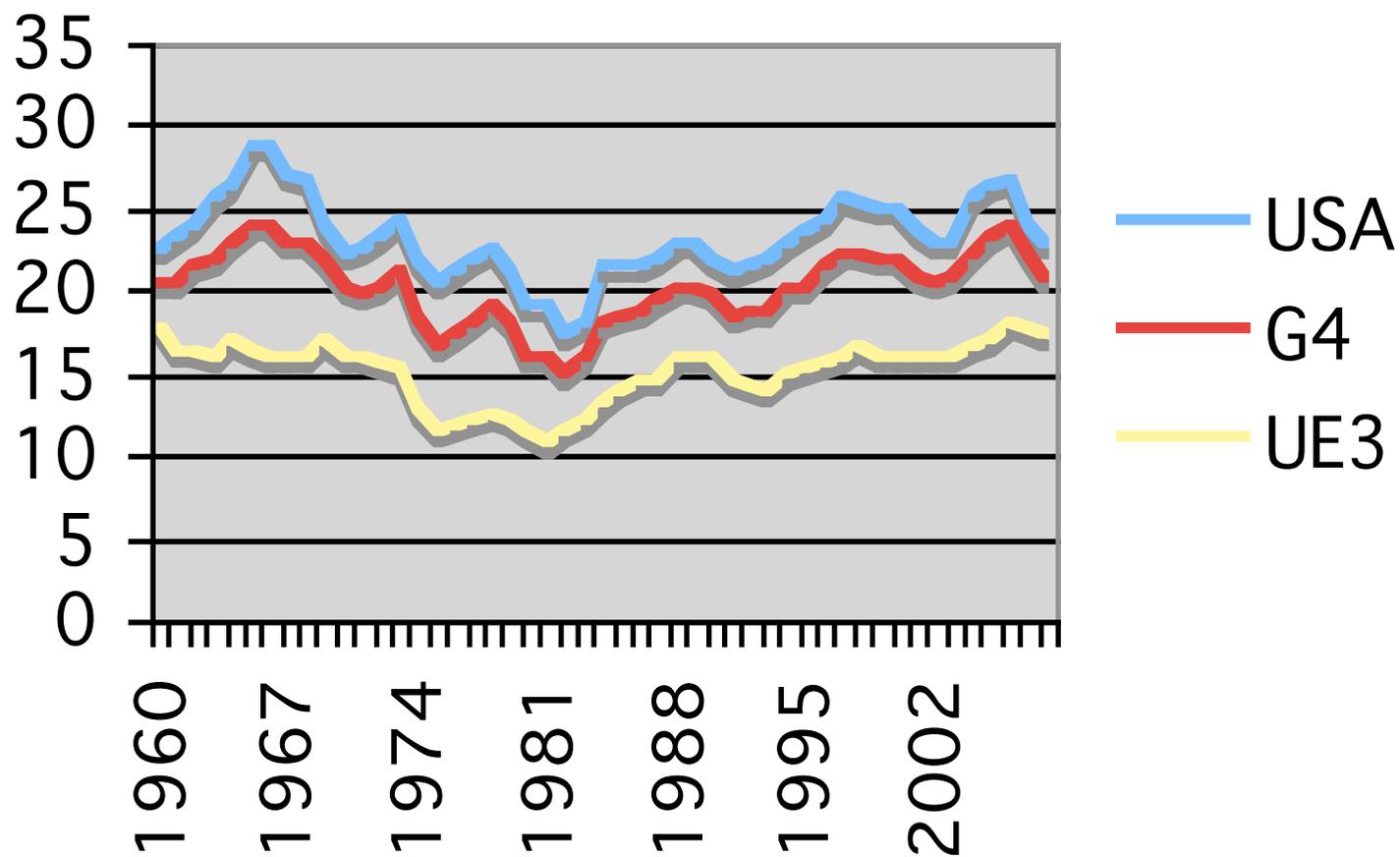
<b>Pays</b>	<b>1986</b>	<b>2006</b>
France	45 %	33,3 %
Allemagne	56 %	26,37 %
Belgique	45 %	39,99 %
Irlande	50 %	12,5 %
Italie	36 %	33 %
Pays-Bas	42 %	de 25,5 à 29,6 %
Royaume-Uni	35 %	de 0 à 30 %
Suède	52 %	28 %

# Origine de la dette

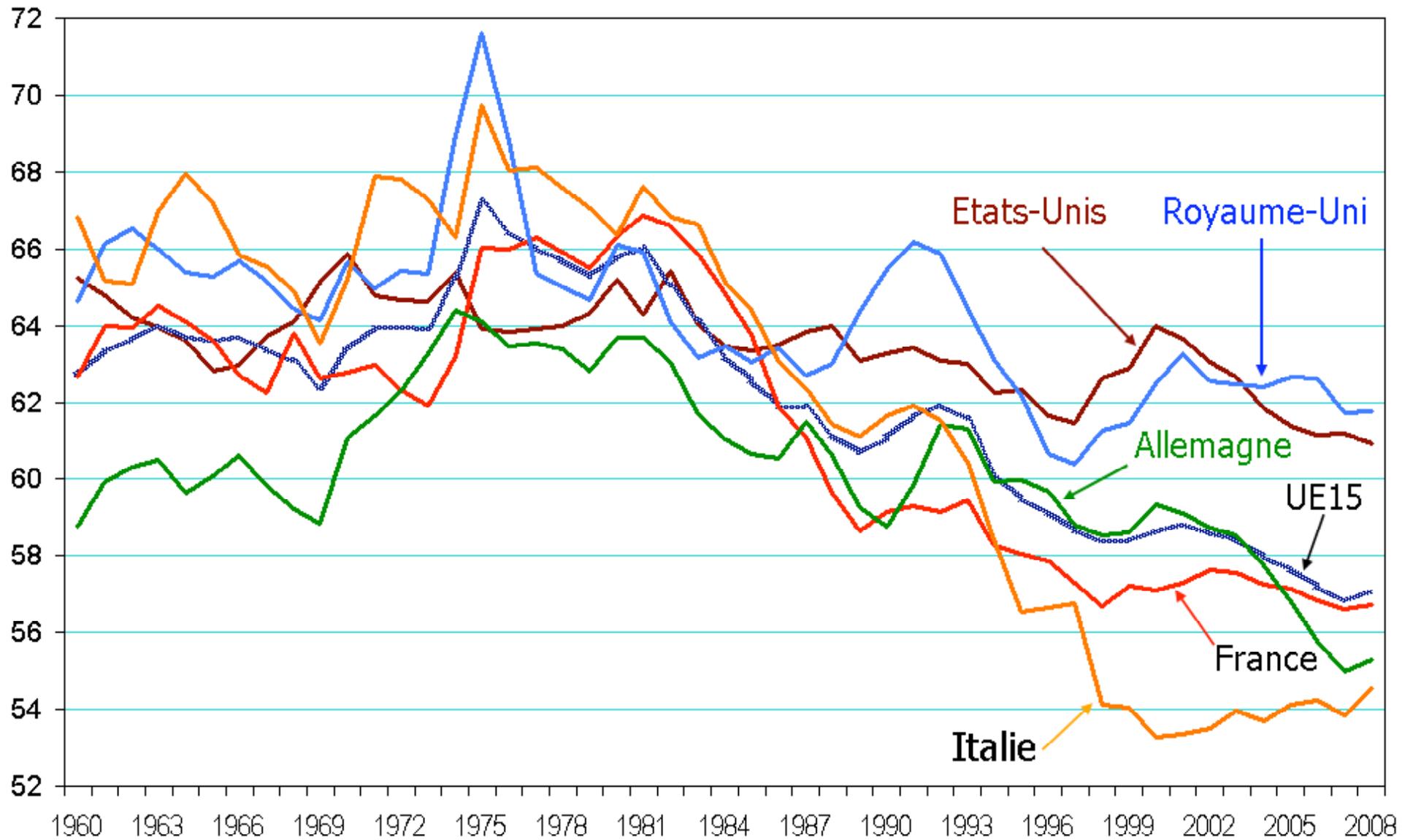
- « En l'absence de baisses de prélèvements, la dette publique serait environ 20 points de PIB plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'est en réalité, générant ainsi une économie annuelle de charges d'intérêts de 0,5 point de PIB. » « En 10 ans, 400 Mds de recettes fiscales perdues. » **Paul Champsaur et Jean-Philippe Cotis, Rapport sur la situation des finances publiques, avril 2010.**
- « Entre 2000 et 2009, le budget général de l'État aurait perdu entre 101,2 (5,3 % de PIB) et 119,3 milliards d'euros (6,2 % de PIB) de recettes fiscales, environ les deux tiers étant dus au coût net des mesures nouvelles – les baisses d'impôts – et le tiers restant à des transferts de recettes aux autres administrations publiques – sécurité sociale et collectivités locales principalement. » **Rapport Gilles Carrez, Commission des finances de l'AN, juin 2010.**
- « La crise explique au plus 38 % du déficit, qui est surtout de nature structurelle et résulte largement de mesures discrétionnaires. » **Rapport de la Cour des comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques, juin 2011.**

# Crise capitaliste : le taux de profit 1960-2008 (%)

USA, G4 (USA, F, A, RU), UE3 (F, A, RU)

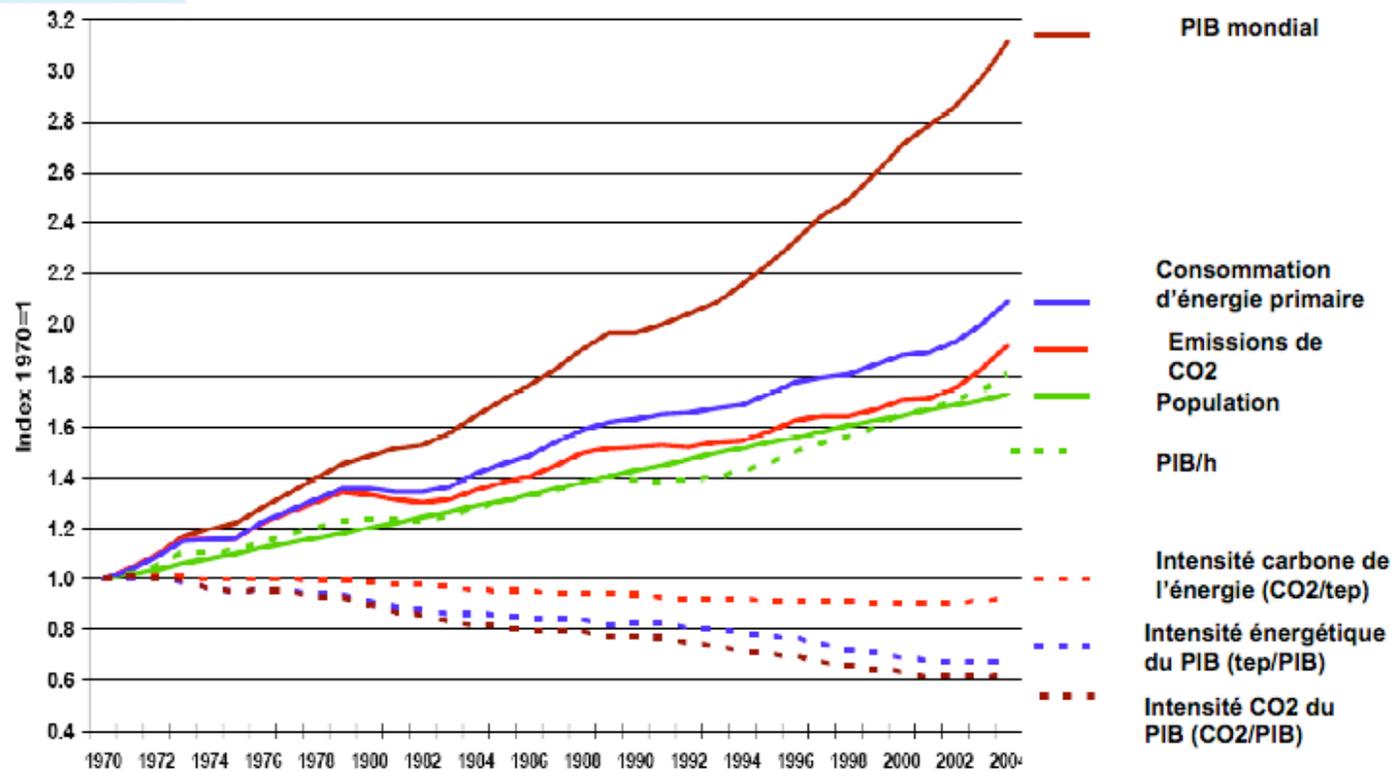


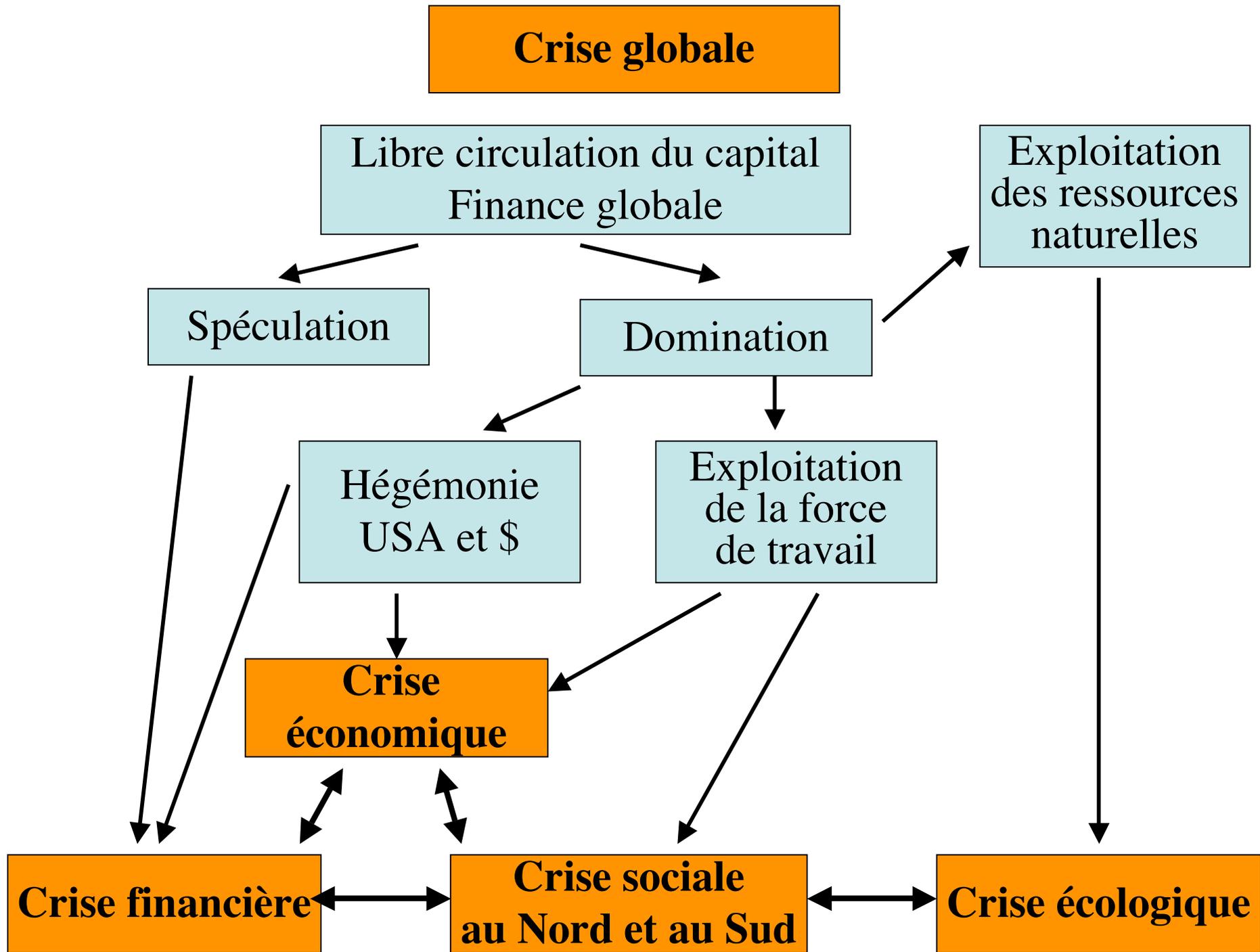
# Évolution de la part salariale de 1960 à 2008 (FMI)



# Le découplage impossible ?

« L'intensité CO<sub>2</sub> » du PIB mondial a diminué depuis 1970, mais moins vite que la progression du PIB. Les émissions globales, les seules qui comptent pour la durabilité, ont presque doublé ! Plus grave : depuis 2000, l'intensité CO<sub>2</sub> du PIB ne diminue plus (centrales à charbon, etc.) et les émissions progressent de 3,5 % par an.





## 2. Le TSCG, le MES et la non-réforme bancaire

# TSCG : Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'UEM ou Pacte budgétaire

- Signé par 25 des 27 pays dont les 17 de la zone euro
- Applicable au 1er janvier 2013
- Un Mécanisme européen de stabilité (MES) lui est adossé

# Le Pacte budgétaire

- Obligation de ne pas dépasser 0,5 % de déficit public structurel par rapport au PIB
- Inscription de cette « règle d'or » dans la Constitution ou dans un texte de portée équivalente
- Soumission des budgets annuels à l'approbation de la Commission
- Obligation de réduire la dette de 1/20 par an de l'écart entre le taux de la dette/PIB et 60 %
- Sanctions financières en cas de non-respect pouvant atteindre 0,1 % du PIB prononcées par la Cour européenne de justice
- Austérité perpétuelle
- Impossibilité d'engager une transition sociale et écologique
- Négation de la monnaie comme institution collective

## Les sommes en jeu

- Exemple de la France : PIB = 2000 Mds €
  - Dette publique : près de 1800 Mds = 90 % du PIB
  - Déficit public 2012 : 160 Mds = 8 % du PIB
  - Déficit courant autorisé : 3 % du PIB = 60 Mds ;  
à trouver donc 100 Mds l'an
  - Déficit structurel estimé en 2011 à 3,8 % du PIB =  
76 Mds ; à trouver donc 66 Mds

# Le Mécanisme européen de stabilité (MES)

- Le MES prend la suite du FESF en 2013
- Il sera doté d'une capacité d'action de 500 Mds €
- Institution financière mais pas de statut bancaire : il pourra emprunter sur les marchés financiers mais pas se refinancer auprès de la BCE
- Les États faisant appel à lui devront engager des réformes « structurelles »
- Son aide dépendra d'une « stricte conditionnalité »

# Nouvelles orientations de la BCE ?

- Annonce par Mario Draghi le 6 septembre 2012
  - *Outright Monetary Transactions* : Rachat sans limite sur le marché secondaire des obligations publiques à maturité entre 1 et 3 ans pour freiner les taux d'intérêt
  - Sous condition d'application du Pacte budgétaire
  - Stérilisation de la monnaie ainsi injectée par vente de titres privés en sa possession
  - La BCE s'engage à ne plus être un créancier privilégié (ce qui accentue son caractère peu public)
- La BCE reste une fausse banque centrale (voir *Lignes d'Attac*, n° 90, juillet 2012)
  - Pas prêteur « en dernier ressort » pour les États
  - Les banques se refinancent sans obligation de qualité de leurs prêts
  - Les États ne pourront pas le faire et devront réduire leurs dépenses
  - Création monétaire confisquée ; notion de crédit délégitimée

# La non-réforme bancaire

- Renonciation à la séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires entre activités de crédit et activités spéculatives (à la place : activités « utiles » pour fournir des « services d'investissement, dont la tenue de marché sur instruments financiers). Simple obligation de filialiser certaines activités.
- En retrait par rapport aux réformes projetées ailleurs notamment au sein de l'UE (rapport Liikanen) ou en Grande-Bretagne (rapport Vickers). La non-réforme française risque de déterminer des décisions européennes faibles.
- Occasion ratée de la crise et des scandales des paradis fiscaux.
- La TTF en France : 0,2% sur les achats d'actions des 109 entreprises pesant plus d'1 md en bourse. Elle laisse de côté les transactions de change, les produits dérivés et les ventes à découvert. Le *trading à haute fréquence* n'est interdit que sur les opérations taxables.
- La TTF envisagé par 11 pays de l'UE : 0,1% sur actions et obligations et 0,01% sur produits dérivés

### 3. Alternatives



# Alternatives à la finance capitaliste

- La crise du capitalisme est globale :  
la remise en cause de son modèle de développement est l'enjeu des décennies à venir
- Restructuration de la dette  
euthanasie de la rente par degré croissant :
  - Rééchelonnement
  - Dispense du paiement des intérêts
  - Annulation partielle ou totale
- Socialisation des banques, séparation des banques et création monétaire contrôlée
- Briser les marchés financiers (TTF, marchés à terme, produits dérivés, paradis fiscaux...)
- Profonde réforme fiscale

# Quel mode de développement ?

- Compétitivité ?
  - Coût du travail ou coût du capital ?
  - Non-coopération ?
- Des projets inutiles ?
  - NDDL
  - Compensation ? Biodiversité ?
  - Croissance du transport ?
  - Quel équilibre régional ?
- Quels investissements d'avenir pour une transition ?
  - Socialisation
  - Le déficit public n'est pas un drame

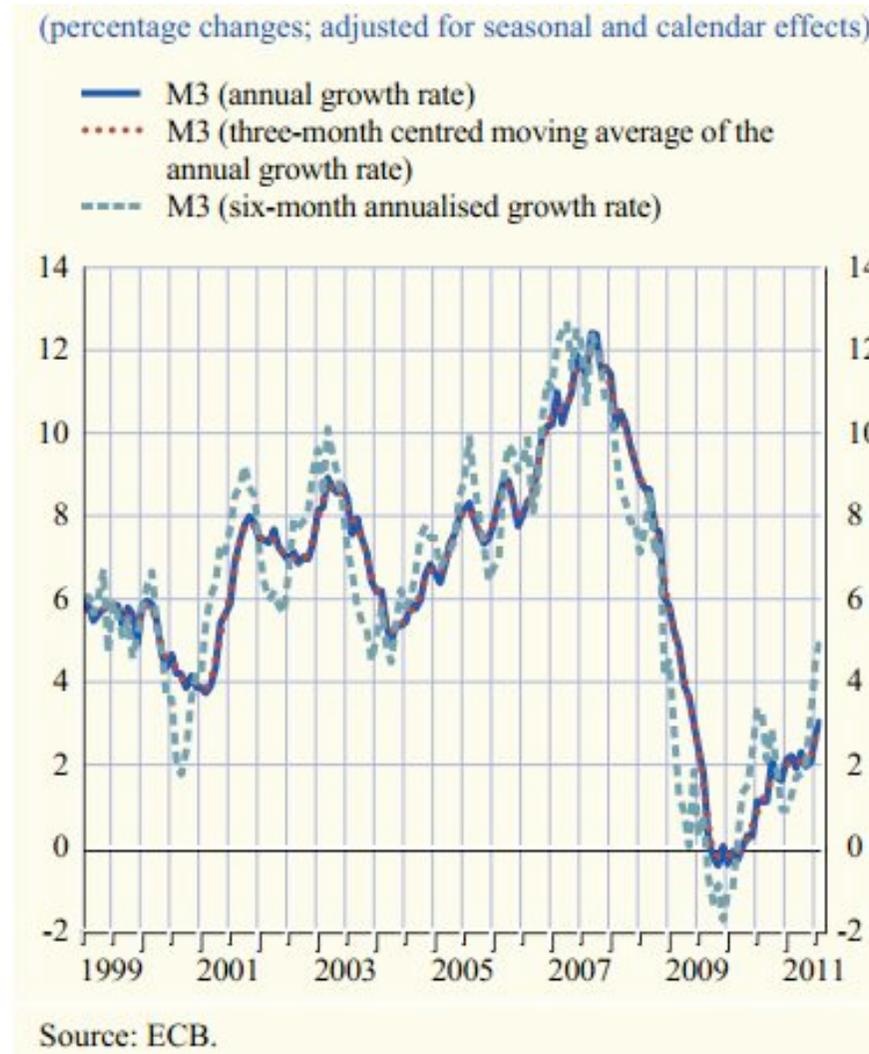
# Les besoins de financement de la transition écologique

- Environ 3 % du PIB européen, soit 350 à 400 Mds€ par an pendant 10 ans.
- L'UE estime à 1,5 % du PIB européen les investissements nécessaires pour diviser par 4 des émissions de GES. Si l'on prend en compte les investissements à réaliser pour opérer l'ensemble de la transition écologique, l'effort global chiffré à 3 % paraît réaliste.
- PNUE : 2 % du produit mondial, mais sans doute sous-estimation à cause d'une croyance en une croissance mondiale plus forte qu'elle ne sera vraisemblablement.
- Rôle important des investissements publics mais pas exclusivement
- Imaginons que les investissements pour la transition, tant privés que publics, s'élèvent à 3 % du PIB, et que, dans ce cas, ces 3 % soient en totalité au-delà des fonds déjà existants et drainés par les circuits de l'épargne. La création de monnaie nécessaire se situerait à un niveau bien en deçà de celui constaté dans la zone euro avant la crise de 2007.

# Croissance de la masse monétaire dans la zone euro

Le laxisme monétaire sous une apparente stricte orthodoxie est la preuve *a contrario* qu'il n'y a pas d'obstacle théorique ou pratique à une utilisation de la création de monnaie qui se ferait à bon escient.

ECB, *Monthly Bulletin*, november 2011, p. 15, <http://www.ecb.int/pub/pdf/mobu/mb201111en.pdf>



# Le déficit public... une nécessité !

Règle comptable du circuit économique monétaire : en fin de cycle, trois soldes doivent globalement s'équilibrer :

(flux de crédit bancaire – épargne) + (exportations – importations) + (impôts – dépenses publiques) = 0

$$(F - S) + (X - M) + (T - G) = 0$$

- Si le budget public est équilibré, cela implique :  
soit un déficit commercial extérieur et une insuffisance de l'épargne intérieure par rapport au flux de crédit bancaire (l'étranger finance l'économie nationale)  
soit un excédent commercial extérieur et un excès d'épargne intérieure (l'économie nationale finance l'extérieur)
- Ces deux situations étant intenablement durablement, c'est le déficit de l'État qui ouvre le circuit de l'économie par l'injection de monnaie et qui le clôt par la régulation
- Sur un plan mondial (pas d'extérieur) :  
déficit public = création de monnaie  
excédent public = destruction de monnaie
- Tous les soldes équilibrés séparément ? Impossible si on veut un investissement net macroéconomique

# Qu'est-ce que la création monétaire ?

- Création monétaire au cours d'une période = solde des nouveaux crédits bancaires et des remboursements
- Qui ?
  - Les banques ordinaires
  - La banque centrale en contrepartie d'une avance à l'État, d'une conversion de devises en monnaie interne (avance à l'étranger) ou d'un refinancement des banques ordinaires. Avec en débat : la BC achète des bons publics en « première main » ou sur le marché secondaire ?
  - Pour quoi faire ? Financer la spéculation ou la production ?
- Création monétaire indispensable au développement économique (Voir « Le mystère de la chambre forte » dans *Le piège de la dette publique*, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/monnaie/chambre-forte.pdf>)

# Conclusion

- Après la confiscation du levier monétaire, bridage du levier budgétaire
- Le choix est donc entre faire payer la crise aux pauvres et briser le pouvoir de la finance
- Enjeu de société
  - Démocratie
  - Maîtriser la monnaie
  - Réhabilitation du crédit, de la dette, qui anticipent l'avenir
  - La diabolisation de la dette vise à nier le lien social qui passe par la transmission des dettes sociales (par exemple, retraites)

JEAN-MARIE HARRIBEY

# LA RICHESSE LA VALEUR ET L'INESTIMABLE

FONDEMENTS D'UNE CRITIQUE  
SOCIO-ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE

